

FIDELITY SICAV PLUS

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2020

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 30 JUIN 2020

Introduction

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « FIDELITY SICAV PLUS » pour la période allant du premier Avril au 30 Juin 2020, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 122.499.325, un actif net de D : 122.262.512 et un bénéfice de la période de D : 1.697.620.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société «FIDELITY SICAV PLUS » comprenant le bilan au 30 Juin 2020, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « FIDELITY SICAV PLUS » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 30 Juin 2020, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphes post Conclusion

- Les valeurs en portefeuille-titres représentent à la clôture de la période 23,90% du total des actifs se situant ainsi au-dessous du seuil de 50% fixé par l'article 2 du décret 2001-2278 du 25 septembre 2001.

Par conséquent, les placements monétaires et les disponibilités qui s'élèvent à 76,02% du total des actifs dépassent le seuil de 50% fixé par l'article 2 sus-indiqué.

- Les pensions livrées représentent à la clôture de la période 34,32% du total des actifs se situant ainsi au-dessus de seuil de 10% fixé par l'article 2 bis du décret 2001-2278 du 25 septembre 2001.

- Les disponibilités et les comptes à terme représentent au 30 Juin 2020, 29,23% du total des actifs, se situant ainsi au-dessus du seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.

- Nous attirons l'attention sur la note 11 des états financiers « Revenus des placements monétaires » qui décrit la méthode adoptée par la société « FIDELITY SICAV PLUS » pour la répartition du différentiel de la retenue à la source suite à l'entrée en vigueur du Décret-loi du Chef du Gouvernement n° 2020-30 du 10 juin 2020.

La méthode consiste à répartir le différentiel de la retenue à la source qui totalise D : 550.729 sur la durée restante de chaque placement.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Tunis, le 27 juillet 2020

Le Commissaire aux Comptes :

Mustapha MEDHIOUB

BILAN ARRETE AU 30 JUIN 2020

(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Portefeuille-titres	4	<u>29 280 550</u>	<u>6 825 875</u>	<u>25 910 552</u>
Obligations et valeurs assimilées		28 648 145	5 395 146	23 118 796
Titres OPCVM		632 405	1 430 729	2 791 756
Placements monétaires et disponibilités		<u>93 121 756</u>	<u>44 473 153</u>	<u>46 043 268</u>
Placements monétaires	5	93 060 244	44 420 657	45 760 038
Disponibilités		61 512	52 496	283 230
Créances d'exploitation	6	<u>97 019</u>	<u>1 600</u>	<u>2 795 965</u>
TOTAL ACTIF		<u><u>122 499 325</u></u>	<u><u>51 300 628</u></u>	<u><u>74 749 785</u></u>
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	7	228 095	95 456	161 799
Autres créditeurs divers	8	8 718	4 614	6 162
TOTAL PASSIF		<u><u>236 813</u></u>	<u><u>100 070</u></u>	<u><u>167 961</u></u>
ACTIF NET				
Capital	9	117 893 425	49 399 121	69 463 233
Sommes distribuables				
Sommes distribuables de l'exercice en cours		4 369 087	1 801 437	5 118 591
ACTIF NET		<u><u>122 262 512</u></u>	<u><u>51 200 558</u></u>	<u><u>74 581 824</u></u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u><u>122 499 325</u></u>	<u><u>51 300 628</u></u>	<u><u>74 749 785</u></u>

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars)

	Note	Période du 01/04 au 30/06/2020	Période du 01/01 au 30/06/2020	Période du 01/04 au 30/06/2019	Période du 01/01 au 30/06/2019	Année 2019
Revenus du portefeuille-titres	10	556 332	1 061 224	126 626	160 608	539 076
Revenus des obligations et valeurs assimilées		547 033	1 051 925	99 273	133 255	511 723
Revenus des titres OPCVM		9 299	9 299	27 353	27 353	27 353
Revenus des placements monétaires	11	1 207 938	2 414 715	616 315	786 457	2 929 636
Revenus des prises en pension	12	178 780	178 780	129 770	183 079	198 372
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		1 943 050	3 654 719	872 711	1 130 144	3 667 084
Charges de gestion des placements	13	(228 094)	(417 734)	(95 456)	(124 893)	(423 721)
REVENU NET DES PLACEMENTS		1 714 956	3 236 985	777 255	1 005 251	3 243 363
Autres charges	14	(25 741)	(45 745)	(14 224)	(17 574)	(53 008)
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 689 215	3 191 240	763 031	987 677	3 190 355
Régularisation du résultat d'exploitation		1 105 613	1 177 847	630 950	813 760	1 928 236
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		2 794 828	4 369 087	1 393 981	1 801 437	5 118 591
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(1 105 613)	(1 177 847)	(630 950)	(813 760)	(1 928 236)
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		(4 246)	(11 792)	(9 154)	(12 574)	7 789
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres		12 651	30 808	(10 402)	(3 790)	68 636
RESULTAT NET DE LA PERIODE		1 697 620	3 210 256	743 475	971 313	3 266 780

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	<i>Période du 01/04 au 30/06/2020</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2020</i>	<i>Période du 01/04 au 30/06/2019</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2019</i>	<i>Année 2019</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	1 697 620	3 210 256	743 475	971 313	3 266 780
Résultat d'exploitation	1 689 215	3 191 240	763 031	987 677	3 190 355
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titre	(4 246)	(11 792)	(9 154)	(12 574)	7 789
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	12 651	30 808	(10 402)	(3 790)	68 636
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	35 759 644	44 470 432	26 128 836	47 230 219	68 316 018
Souscriptions					
- Capital	57 526 621	113 316 078	35 630 812	58 548 702	118 379 057
- Régularisation des sommes non distribuables	8 363 020	8 367 696	645 783	654 719	1 363 758
- Régularisation des sommes distribuables	(2 225 438)	2 410 468	614 346	1 065 604	4 687 058
Rachats					
- Capital	(25 257 454)	(73 001 822)	(10 415 456)	(12 645 701)	(52 735 349)
- Régularisation des sommes non distribuables	(5 385 330)	(5 389 367)	(140 308)	(141 261)	(619 684)
- Régularisation des sommes distribuables	2 738 225	(1 232 621)	(206 341)	(251 844)	(2 758 822)
VARIATION DE L'ACTIF NET	37 457 264	47 680 688	26 872 311	48 201 532	71 582 798
ACTIF NET					
En début de période	84 805 248	74 581 824	24 328 247	2 999 026	2 999 026
En fin de période	122 262 512	122 262 512	51 200 558	51 200 558	74 581 824
NOMBRE D' ACTIONS					
En début de période	764 524	685 169	236 224	29 630	29 630
En fin de période	1 082 820	1 082 820	488 032	488 032	685 169
VALEUR LIQUIDATIVE	112,911	112,911	104,912	104,912	108,852
TAUX DE RENDEMENT	1,79%	3,73%	1,87%	3,65%	7,54%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
AU 30 JUIN 2020

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

FIDELITY SICAV PLUS est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire de type capitalisation régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 30 avril 2018 à l'initiative de la société « MAC-SA » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 20 Février 2018. Elle a été ouverte au public le 27 septembre 2018.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, FIDELITY SICAV PLUS bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 35% au titre des revenus des capitaux mobiliers provenant des dépôts à terme dans les comptes ouverts auprès des banques et de tout produit financier similaire et dont la rémunération est supérieure, au 1^{er} janvier de l'année de décompte desdits revenus, au TMM moyen diminué d'un point et de 20% pour les autres placements.

La gestion de FIDELITY SICAV PLUS est confiée à la société d'intermédiation en Bourse MAC-SA, le dépositaire étant AMEN BANK.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 Juin 2020, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 Juin 2020, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « FIDELITY SICAV PLUS » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3.6- Opérations de pensions livrées

- **Titres mis en Pension**

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension.

Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées.

Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique spécifique de l'état de résultat « Intérêts des mises en pensions ».

- ***Titres reçus en Pension***

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Revenus des prises en pension ».

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 juin 2020 à D : 29.280.550 et se détaille ainsi :

Désignation du titre	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2020	% Actif net
Obligations et valeurs assimilées		27 918 998	28 648 145	23,43%
Obligation de sociétés		27 918 998	28 648 145	23,43%
AB SUB 2012 TV TMM+1.3%	46 000	1 380 000	1 457 939	1,19%
ATB 2007/1	50 000	2 400 000	2 417 127	1,98%
ATB SUB 2017 A TMM+2.05%	20 000	2 000 000	2 042 764	1,67%
ATL 2019-1 TF 11.6%	15 000	1 500 000	1 579 108	1,29%
BH SUB 2018-1 CA TMM+2%	10 000	600 000	608 332	0,50%
BH SUB 2019-1 C A TF 10%	15 000	1 200 000	1 225 512	1,00%
BNA SUB 2018-1 A TMM+2%	21 000	1 679 998	1 796 565	1,47%
BTE 2019-1 CB TF 11.5%	23 000	2 300 000	2 400 019	1,96%
STB 2008/1	50 000	2 600 000	2 623 570	2,15%
STB SUB 2019-1 C TF 11%	15 000	1 500 000	1 577 541	1,29%
WIFAK BANK 5 ANS 10.25%	3 000	240 000	240 054	0,20%
HL 2018-2 CAT-B- TF 11.5%	9 500	950 000	980 410	0,80%
HL 2018-2 11.15% A TF	5 500	440 000	453 619	0,37%
HL 2018-2 TV TMM+3.5% A	15 000	1 200 000	1 235 637	1,01%
HL SUB 2018-1 A TMM+2.1%	14 800	888 000	893 890	0,73%
TLF 2020-1 11.60% - 5 ANS	15 000	1 500 000	1 512 967	1,24%
TLF 2019-1 A TF 11.4%	20 000	1 600 000	1 601 199	1,31%
ABC TUNISIE 2020-1	20 000	2 000 000	2 004 537	1,64%
CIL 2020-01 5 ANS 10.5%	7 410	741 000	745 434	0,61%
UNIFACTOR 2018 TF 9.25%	15 000	1 200 000	1 251 921	1,02%
Titres OPCVM		632 989	632 405	0,52%
FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	6 100	632 989	632 405	0,52%
TOTAL		28 551 987	29 280 550	23,95%
Pourcentage par rapport au total actifs				23,90%

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30 juin 2020 à D : 93.060.244 se détaillant comme suit :

	Période	Garant	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2020	% Actif net
<u>Billets de trésorerie avalisés</u>					
			595 424	596 940	0,49%
BT AURES au 21/07/2020 (au taux de 11,55%)	30 jours	Amen Bank	595 424	596 940	0,49%
<u>Certificats de dépôt</u>					
			14 243 660	14 675 876	12,00%
Certificat de dépôt HL au 19/08/2020 (au taux 10,50%)	90 jours		1 469 306	1 483 289	1,21%
Certificat de dépôt HL au 27/08/2020 (au taux 10,50%)	90 jours		489 769	493 520	0,40%
Certificat de dépôt HL au 02/09/2020 (au taux 10,50%)	90 jours		489 769	492 838	0,40%
Certificat de dépôt ATB au 09/11/2020 (au taux de 11,84%)	250 jours		939 220	968 151	0,79%
Certificat de dépôt BNA au 26/11/2020 (au taux de 12,1%)	360 jours		1 827 297	1 929 000	1,58%
Certificat de dépôt TSB au 09/12/2020 (au taux de 11,84%)	280 jours		1 865 082	1 922 422	1,57%
Certificat de dépôt TSB au 10/12/2020 (au taux de 11,84%)	280 jours		1 865 083	1 921 940	1,57%
Certificat de dépôt AB au 21/12/2020 (au taux de 12%)	360 jours		457 143	479 405	0,39%
Certificat de dépôt BH au 08/02/2021 (au taux variable TMM+4,25%)	731 jours		3 000 000	3 106 158	2,54%
Certificat de dépôt TSB au 24/03/2021 (au taux 11,35%)	350 jours		1 840 991	1 879 153	1,54%
<u>Comptes à terme</u>					
			34 550 000	35 740 751	29,23%
Placement AB au 31/08/2020 (au taux fixe 11,56%)	220 jours		1 000 000	1 037 804	0,85%
Placement AB au 31/08/2020 (au taux fixe 11,56%)	221 jours		1 350 000	1 401 362	1,15%
Placement AB au 03/11/2020 (au taux fixe 11,56%)	250 jours		2 000 000	2 060 208	1,69%
Placement ATB au 09/11/2020 (au taux fixe 11,84%)	250 jours		2 000 000	2 058 681	1,68%
Placement AB au 18/11/2020 (au taux fixe 11,56%)	350 jours		900 000	946 058	0,77%
Placement AB au 26/11/2020 (au taux fixe 11,55%)	350 jours		1 500 000	1 573 870	1,29%
Placement AB au 02/12/2020 (au taux fixe 11,56%)	310 jours		1 000 000	1 037 909	0,85%
Placement ATB au 02/12/2020 (au taux fixe 11,81%)	310 jours		1 000 000	1 038 728	0,85%

Placement ATB au 03/12/2020 (au taux fixe 11,81%)	310 jours	1 000 000	1 038 479	0,85%
Placement ATB au 07/12/2020 (au taux fixe 11,35%)	250 jours	2 000 000	2 042 787	1,67%
Placement ATB au 08/12/2020 (au taux fixe 11,84%)	270 jours	2 000 000	2 054 303	1,68%
Placement AB au 09/12/2020 (au taux fixe 11,7%)	350 jours	300 000	314 007	0,26%
Placement ATB au 10/12/2020 (au taux fixe 11,81%)	290 jours	500 000	515 827	0,42%
Placement ATB au 14/12/2020 (au taux fixe 11,35%)	250 jours	3 000 000	3 059 096	2,50%
Placement ATB au 16/12/2020 (au taux fixe 11,81%)	300 jours	500 000	516 344	0,42%
Placement AB au 17/12/2020 (au taux fixe 11,56%)	300 jours	1 800 000	1 857 152	1,52%
Placement AB au 18/12/2020 (au taux fixe 11,56%)	310 jours	2 900 000	2 998 575	2,45%
Placement BH au 18/12/2020 (au taux fixe 11,81%)	350 jours	1 000 000	1 044 885	0,85%
Placement AB au 18/12/2020 (au taux fixe 11,7%)	360 jours	1 000 000	1 046 983	0,86%
Placement AB au 21/12/2020 (au taux fixe 11,56%)	300 jours	900 000	927 691	0,76%
Placement AB au 22/12/2020 (au taux fixe 11,7%)	360 jours	2 000 000	2 091 987	1,71%
Placement ATB au 23/12/2020 (au taux fixe 11,35%)	240 jours	1 000 000	1 015 074	0,83%
Placement BH au 23/12/2020 (au taux fixe 12,06%)	350 jours	3 000 000	3 133 676	2,56%
Placement AB au 24/12/2020 (au taux fixe 11,56%)	310 jours	900 000	929 265	0,76%
Créances sur opérations de pensions livrées		42 002 423	42 046 677	34,39%
Pension Livrée ATTIJARIBANK au 02/07/2020 (au taux de 7,65%)	8 jours	2 000 503	2 003 479	1,64%
Pension Livrée ATTIJARIBANK au 02/07/2020 (au taux de 7,10%)	6 jours	26 600 488	26 626 719	21,78%
Pension Livrée ATTIJARIBANK au 06/07/2020 (au taux de 6,8%)	7 jours	1 400 857	1 401 386	1,15%
Pension Livrée ATTIJARIBANK au 12/04/2021 (au taux de 7,8%)	291 jours	7 000 567	7 009 668	5,73%
Pension Livrée ATTIJARIBANK au 12/04/2021 (au taux de 7,8%)	290 jours	5 000 008	5 005 425	4,09%
TOTAL		91 391 507	93 060 244	76,12%
Pourcentage par rapport au total des actifs				75,97%

Note 6 : Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2020 à D : 97.019, contre D : 1.600 à la même date de l'exercice 2019 et se détaille comme suit :

	<u>30/06/2020</u>	<u>30/06/2019</u>	<u>31/12/2019</u>
Retenues à la source sur coupons courus à l'achat des obligations	27 917	-	134 149
Intérêts à recevoir sur les dépôts à vue	350	1 600	1 200
Solde des souscriptions et des rachats de la dernière journée	68 752	-	2 660 616
Total	97 019	1 600	2 795 965

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 30/06/2020 à D : 228.095, contre D : 95.456, à la même date de l'exercice 2019 et se détaille comme suit :

	<u>30/06/2020</u>	<u>30/06/2019</u>	<u>31/12/2019</u>
Rémunération du gestionnaire	228 095	95 456	161 799
Total	228 095	95 456	161 799

Note 8 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2020 à D : 8.718, contre D : 4.614, au 30/06/2019 et s'analyse comme suit :

	<u>30/06/2020</u>	<u>30/06/2019</u>	<u>31/12/2019</u>
Redevance du CMF	8 718	4 087	6 162
Retenue à la source	-	527	-
Total	8 718	4 614	6 162

Note 9 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de la période allant du 01 Janvier au 30 juin 2020, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2019

Montant	69 463 233
Nombre de titres	685 169
Nombre d'actionnaires	512

Souscriptions réalisées

Montant	113 316 078
Nombre de titres émis	1 117 725
Nombre d'actionnaires nouveaux	155

Rachats effectués

Montant	(73 001 822)
Nombre de titres rachetés	(720 074)
Nombre d'actionnaires sortants	(49)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(11 792)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	30 808
Régularisation des sommes non distribuables	7 656
Résultats de l'exercice clos incorporés à la V.L. (A)	5 118 591
Régularisation du résultat incorporé à la V.L.	2 970 673

Capital au 30-06-2020

Montant	117 893 425
Nombre de titres	1 082 820
Nombre d'actionnaires	618

(A) Selon décision de l'assemblée générale ordinaire du 28 mai 2020

Note 10 : Revenus du portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier avril au 30 juin 2020 à D : 556.332, contre D : 126.626 pour la même période de l'exercice 2019, se détaillant ainsi :

	Période du 01/04 au 30/06/2020	Période du 01/01 au 30/06/2020	Période du 01/04 au 30/06/2019	Période du 01/01 au 30/06/2019	Année 2019
<u>Revenus des obligations</u>	<u>547 033</u>	<u>1 051 925</u>	<u>99 273</u>	<u>133 255</u>	<u>511 723</u>
Intérêts	547 033	1 051 925	99 273	133 255	511 723
<u>Revenus des titres OPCVM</u>	<u>9 299</u>	<u>9 299</u>	<u>27 353</u>	<u>27 353</u>	<u>27 353</u>
Dividendes	9 299	9 299	27 353	27 353	27 353
TOTAL	556 332	1 061 224	126 626	160 608	539 076

Note 11 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier avril au 30 juin 2020 à D : 1.207.938, contre D : 616.315 pour la même période de l'exercice 2019, se détaillant ainsi :

	Période du 01/04 au 30/06/2020	Période du 01/01 au 30/06/2020	Période du 01/04 au 30/06/2019	Période du 01/01 au 30/06/2019	Année 2019
Intérêts des billets de trésorerie	19 721	49 966	-	-	3 029
Intérêts des comptes à terme (*)	898 006	1 702 219	362 466	457 451	1 764 903
Intérêts des dépôts à vue	1 374	2 655	2 884	3 720	7 300
Intérêts des certificats de dépôt (*)	288 837	659 875	250 965	325 286	1 154 404
TOTAL	1 207 938	2 414 715	616 315	786 457	2 929 636

(*) Conformément aux dispositions de l'article 12 du Décret-loi du Chef du Gouvernement n° 2020-30 du 10 juin 2020, qui prévoit le relèvement du taux de la retenue à la source de 20% à 35% sur les revenus des capitaux mobiliers provenant des dépôts à terme dans les comptes ouverts auprès des banques et de tout produit financier similaire et dont la rémunération est supérieure, au 1er janvier de l'année de décompte desdits revenus au TMM moyen diminué d'un point, la société a procédé à la constatation du différentiel de la retenue à la source s'élevant à D : 550.729 sur la durée restante de chaque placement.

Note 12 : Revenus des prises en pension

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier avril au 30 juin 2020 à D : 178.780, contre D : 129.770 pour la même période de l'exercice 2019, se détaillant ainsi :

	Période du 01/04 au 30/06/2020	Période du 01/01 au 30/06/2020	Période du 01/04 au 30/06/2019	Période du 01/01 au 30/06/2019	Année 2019
Intérêts des prises en pension	178 780	178 780	129 770	183 079	198 372
TOTAL	178 780	178 780	129 770	183 079	198 372

Note 13 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/04 au 30/06/2020 à D : 228.094, contre D : 95.456 pour la période allant du 01/04 au 30/06/2019 et se détaille ainsi :

	Période du 01/04 au 30/06/2020	Période du 01/01 au 30/06/2020	Période du 01/04 au 30/06/2019	Période du 01/01 au 30/06/2019	Année 2019
Rémunération de gestionnaire	228 094	417 734	95 456	124 893	423 721
TOTAL	228 094	417 734	95 456	124 893	423 721

Note 14 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/04 au 30/06/2020 à D : 25.741, contre D : 14.224, pour la même période de l'exercice 2019, et se détaillent ainsi :

	Période du 01/04 au 30/06/2020	Période du 01/01 au 30/06/2020	Période du 01/04 au 30/06/2019	Période du 01/01 au 30/06/2019	Année 2019
Redevance du CMF (charges)	23 960	43 880	10 028	13 120	44 508
Services bancaires et assimilés	1 781	1 865	4 196	4 454	8 500
TOTAL	25 741	45 745	14 224	17 574	53 008

Note 15 : Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs

Rémunération du gestionnaire :

La gestion de "FIDELITY SICAV PLUS" est confiée à la Société d'intermédiation en bourse "MAC-SA". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération en hors taxes de 0,8% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Rémunération du dépositaire :

L'« AMEN BANK», assure la fonction de dépositaire des fonds et des titres, sa rémunération est prise en charge par le gestionnaire.

Rémunération des distributeurs :

MAC-SA et AMEN BANK assurent la distribution des titres de FIDELITY SICAV PLUS. Les commissions de distribution revenant à AMEN BANK sont supportées par le gestionnaire.